

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6e CIRCONSCRIPTION DE LA LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

CANDIDATURE

René MURE

DU CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS PAYSANS

Electrices, Electeurs,

Le 12 Mars sera une grande échéance nationale.

Du vote des Françaises et des Français dépendra la Société dans laquelle nous vivrons ensemble demain.

La politique du CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS PAYSANS, qui s'oppose au Programme Commun, est simple : "la priorité des priorités est de relancer l'expansion".

Il faut, dans les trois mois qui suivront les élections, prendre des mesures énergiques en faveur du renouveau.

Ces mesures devront contribuer notamment à rendre confiance aux petites et moyennes entreprises, afin qu'elles programment de nouveaux investissements, créant ainsi de nouveaux postes de travail; ce sont ces petites et moyennes entreprises qui créent le plus d'emplois à visage humain.

Dans le même temps, une politique de rigueur financière s'impose à tous les échelons supérieurs, à commencer par l'Etat qui peut faire de nombreuses économies dans de nombreux secteurs.

LORSQUE LE TRAIN DE L'EXPANSION SERA REMIS SUR SES RAILS, LA POLITIQUE DE LA FRANCE DEVRA :

SAUVER LE TEXTILE, problème très sensible dans notre région. Cela exige de maitriser les importations de textiles fabriqués à bas prix hors du Marché Commun, par une main-d'œuvre exploitée.

AIDER L'AGRICULTURE : stoper l'exode rural en favorisant l'exploitation moyenne de type familial - assurer aux agriculteurs un revenu comparable à celui des autres catégories professionnelles par un réajustement des prix réels de production - organiser le marché des produits - faire bénéficier nos exploitants et les vétérans de la terre d'une solidarité nationale.

DONNER A NOS JEUNES UNE VÉRITABLE FORMATION PROFESSIONNELLE leur permettant de s'insérer rapidement dans la vie active.

VALORISER LE TRAVAIL DES MANUELS PRODUCTIFS.

CONTINUER D'APPORTER AUX PERSONNES AGÉES UNE AIDE PLUS SUBSTANCIELLE, tant matérielle que morale, car ils nous ont légué la France que nous aimons. Ils ont vu naître la voiture, la radio, l'avion et ont conquis pour nous une partie de notre mieux être.

PROTÉGER LA SOCIÉTÉ CONTRE LA VIOLENCE, mieux qu'elle ne l'est actuellement; là aussi, une politique de rigueur s'impose.

GARANTIR LA LIBERTÉ, toutes les libertés et particulièrement celle du libre choix de l'école pour nos enfants.

AIDER LES ÉQUIPEMENTS DES PETITES COMMUNES qui sont particulièrement défavorisées par rapport à nos grandes métropoles.

MIEUX PARTICIPER AUX ÉQUIPEMENTS DE NOS CLUBS SPORTIFS RURAUX, véritables pépinières de jeunes, qui apprennent là le goût de l'effort.

AMÉLIORER L'AIDE FAMILIALE en donnant une plus grande place au rôle social de la mère au foyer; inciter un nouvel essor de la maternité librement consentie.

Notre nation mérite d'être dirigée sagement, simplement, mais efficacement. Ce n'est pas dans les studios de la télévision ou de la radio que doit être gouvernée la France.

Cette politique doit être encadrée et menée par des responsables tolérants dont la réussite professionnelle n'est pas le seul fait de la naissance ou des diplômes.

En 1952, le Président Antoine PINAY a sauvé le Franc d'une débacle financière. Nous voulons être les continuateurs de sa politique, et, c'est sans doute pour cela que lors des visites aux Maires des petites communes, souvent il est dit : "Ah !, si Antoine PINAY avait vingt ans de moins".

Voilà schématisées les principales mesures dont l'application sera salutaire pour la France. Elles sont au programme du CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS PAYSANS.

En votant pour René MURE dès le 12 Mars, pour ce Maire bien de chez nous, vous contribuerez au changement de cap qui doit nous mener vers des rivages plus sereins, plus prospères et plus justes.

La voix du salut pour la France est celle du bon choix et du bon sens.

Le Candidat :

René MURE, Maire de COMMELLE-VERNAY.



Aux Electrices, aux Electeurs,

APPEL DU DOCTEUR OUILLON

Maire de Cordelle
Conseiller Général de la Loire (Canton de St-Symphorien-de-Lay)

SUPPLÉANT DE RENÉ MURE
Candidat dans la 6e Circonscription de la Loire

René MURE est d'abord un homme dynamique doué d'une capacité de travail peu ordinaire. Il a le sens de l'organisation, l'esprit clair, un jugement sain, toutes qualités qu'il a maintenues d'abord dans sa vie professionnelle et dans sa vie privée.

Elu premier Magistrat de sa commune **COMMELLE-VERNAY,** il a su la transformer par une application de tous les instants et un sens très sûr de la hiérarchie des besoins.

Il a su insuffler son enthousiasme et sa joie de créer à ses concitoyens qui collaborent de grand cœur avec lui.

Ainsi a-t-il fait dans ses fonctions de **Maire** l'apprentissage de l'Administration, pendant que le colloque permanent avec ses concitoyens de toutes situations l'amenait à connaître les difficultés que certaines familles peuvent rencontrer dans la vie de chaque jour.

Son esprit et son cœur se sont alors ouverts aux questions sociales devenues pour lui le problème majeur de notre époque.

A côté de son rôle de législateur, le député a certes le devoir d'établir la liaison entre sa circonscription et les instances supérieures de l'Etat. Je suis, pour ma part, convaincu que, s'il est élu, **René MURE** saura réaliser cette liaison d'une manière efficace au profit de nous tous.

Je suis sûr qu'il saura prendre en main les intérêts de notre région et qu'il saura s'il le faut se battre pour nous.

C'est en effet sans aucune ambition personnelle mais seulement parce qu'il pense être utile, que cet homme de grande conscience s'est décidé à briguer nos suffrages.

Votez pour lui, vous ne le regretterez pas.

J'accepte naturellement d'être le suppléant à **René MURE,** non seulement au premier tour, mais aussi au deuxième, 19 Mars, s'il y a lieu.

VU LES CANDIDATS.

Remplaçant éventuel :

Docteur **OUILLON** Maire de Cordelle

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur des Palmes Académiques
Conseiller Général de la Loire (Canton de St-Symphorien-de-Lay)

Imp. Giraud S.A. - Le Coteau